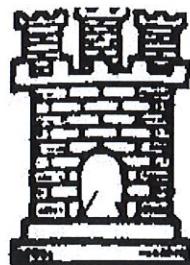




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Esteban et Leslie RALLO-BUIL & MICHEL** demeurant Avenue des Ormes 9 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **rue de la Douix, 38A** à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C, n°340W5.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'une maison d'habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- les constructions ne peuvent déborder des zones d'implantation renseignées au plan du lotissement ;
- le recul par rapport à la limite latérale doit être supérieur à 4 mètre ;

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- un recul de minimum 5m est obligatoire par rapport aux limites parcellaires latérales ;
 - le volume principal doit être couvert par une toiture à versants ;
 - les angles évidés doivent avoir un élément portant à l'angle pour être tolérés ;
 - les baies doivent être ordonnées en répétitions rythmées ;
 - la teinte des briques n'est pas reprise dans le guide communal d'urbanisme ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 juillet 2022 au 25 août 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be